

DEC190558INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination du directeur par intérim de la fédération de recherche FR2607 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble (ICMG) - M. Eric DEFRANCQ

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151296DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de la fédération de recherche n° 2607 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble et nommant M. Sylvain COTTAZ, directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Sylvain COTTAZ, directeur de la fédération de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} mars 2019.

II. M. Eric DEFRANCQ, Professeur des universités de classe exceptionnelle à l'université Grenoble Alpes, est nommé directeur par intérim de la fédération de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} mars au 31 août 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 février 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit